



République Française  
Département : Aube

## Extrait du registre des délibérations de la commune de SAINT LEGER PRES TROYES séance du 17/02/2025

<b>Date de la convocation</b> 10/02/2025	L'an 2025 et le 17 février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie - Salle du Conseil municipal sous la présidence de BLASSON Christian, Maire
<b>Date d'affichage</b> 10/02/2025	
<b>Nombres de membre</b> Afférents au Conseil municipal : 14 En exercice : 11 Votants : 14	<b>Présents</b> : M. BLASSON Christian, Maire, Mmes : BOUTEYRE Myriam, DECARNIN Lorédane, DURUAL Sandrine, HURPEAUX Annick, LEROUX Emmanuelle, THIEFAINE Marie-José, MM : DOMEY Christophe, GATEAU Frédéric, LAMBLIN Jean-Luc, LANDREAT Patrice. <b>Excusé(e)s et représenté(e)s</b> : Denis LASNIER représenté par Christian BLASSON Magali DRI représentée par Myriam BOUTEYRE Xavier RAZUREL représenté par Emmanuelle LEROUX  <b>Secrétaire de séance</b> : Myriam BOUTEYRE
Réf. délibération : <b>2025_05</b>	<b>Objet de la délibération</b> : ENQUÊTE PUBLIQUE : SAS REMONDIS (Saint Thibault) : demande d'autorisation - augmentation en capacité de traitement de déchets d'équipements électriques
Réf. télétransmission : 1376 2025_09	Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la SAS REMONDIS a déposé auprès de la Préfecture de l'Aube une demande d'autorisation environnementale relative à l'augmentation en capacité de son installation de traitement de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) implantée sur le territoire de la commune de Saint Thibault. En application des dispositions de l'article R.181-18 du code de l'environnement, le conseil municipal doit par délibération donné son avis sur le projet dont il est question  Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,  - <b>DONNE</b> : un avis favorable sur l'enquête publique lancée par la Société REMONDIS  Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.  Le Maire,  <b><u>Christian BLASSON</u></b>
<b>A l'unanimité</b> Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0	
<b>Mention exécutoire</b> : Oui	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de l'Aube le :27 -02-25  et publication ou notification du : 27-02-2025 Pour copie conforme, Le Maire,  <b><u>Christian BLASSON</u></b>	